



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté

RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE D'AMIENS,

N° DEC 2020-014

- VU La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;
- VU Le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant de l'Education nationale ;
- VU Le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- VU Le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat ;
- VU L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Education nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Education nationale ;
- VU L'arrêté du 20 décembre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs de classe supérieure ou grade analogue des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;
- VU L'arrêté 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service inter académique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- VU L'arrêté du 28 janvier 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

ARTICLE 1^{er} :

Sont nommés membres du jury du concours interne de recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans l'académie d'Amiens, les personnes citées en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

La Secrétaire Générale de l'Académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 2 mars 2020

Stéphanie Dameron

**ANNEXE DE L'ARRETE DEC-2020-014 FIXANT LA COMPOSITION DU JURY
DU CONCOURS INTERNE DE SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE CLASSE
SUPERIEURE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DANS L'ACADEMIE D'AMIENS**

2/2

SESSION 2020 AMIENS

Sébastien Vautherot

Président

Secrétaire Général-Adjoint de l'académie de Lille (59)

Claire BERTHE

Vice-Présidente

Attaché d'Administration de l'Etat Hors Classe Lycée Bouchée de Perthes d'Abbeville (80)

Membres du jury

Vincent ALTOT

Personnel de direction

Collège Victor Hugo de HAM (80)

Amandine DELIGNIERE

Attaché Principal d'Administration de l'Etat

Collège Jules Verne de Rivery (80)

Mohamed EL JILALI

Attaché d'Administration de l'Etat

Rectorat de l'académie d'Amiens (80)

Lise GIRAN

Attachée d'Administration hors Classe

Rectorat de l'académie d'Amiens (80)

Alexandre HAAZ

Attaché d'Administration de l'Etat

Lycée des Métiers Edouard Gand d'Amiens (80)

Martine JOLY

Attaché Principal d'Administration de l'Etat

Université de Picardie Jules Verne d'Amiens (80)

Alban LACORD

Attaché d'Administration de l'Etat

Collège Abel Didelet d'Estrées Saint-Denis (60)

Xavier QUAREZ

Personnel de direction

Collège Les Fontainettes de Saint-Aubin-en-Bray (60)

Catherine TOP

Attaché Principal d'Administration de l'Etat

Université de Picardie Jules Verne d'Amiens (80)

Laure TREVILY

Personnel de direction

Collège René Cassin de Brenouille (60)